Mise à jour
Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC

sur la

lespédèze de Virginie
Lespedeza virginica

au Canada

ESPÈCE EN VOIE DE DISPARITION
2000

COSEPAC
COMITÉ SUR LA SITUATION DES
ESPÈCES EN PÉRIL
AU CANADA

COSEWIC
COMMITTEE ON THE STATUS OF
ENDANGERED WILDLIFE
IN CANADA

Les rapports de situation du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages que l'on croit en péril. On peut citer le présent rapport de la façon suivante :

Nota : Toute personne souhaitant citer l'information contenue dans le rapport doit indiquer le rapport comme source (et citer le[s] auteur[s]); toute personne souhaitant citer le statut attribué par le COSEPAC doit indiquer l'évaluation comme source (et citer le COSEPAC). Une note de production sera fournie si des renseignements supplémentaires sur l'évolution du rapport de situation sont requis.

COSEPAC. 2000. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la lespédèze de Virginie (*Lespedeza virginica*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa.. vi + 10 p.

CEDAR, K. 1999. Rapport de situation du COSEPAC sur la situation de la lespédèze de Virginie (*Lespedeza virginica*) au Canada – Mise à jour, *in* Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la lespédèze de Virginie (*Lespedeza virginica*) au Canada – Mise à jour. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. Pages 1-10.

Rapport précédent :

PRATT, P.D. 1986. COSEWIC status report on the slender bush-clover *Lespedeza virginica* in Canada. Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada. 33 p.

Note de production :
Le rapport préparé à l'origine par l'auteure et utilisé pour la désignation de cette espèce a été modifié par Erich Haber, coprésident, Groupe des spécialistes des espèces, sur les plantes et lichens, de façon à être plus conforme au modèle de présentation adopté en 2001. On y a aussi ajouté quelques renseignements supplémentaires provenant du rapport de Pratt (1986), de même que des cartes de répartition et des photographies de fleurs.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC
a/s Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

Tél. : (819) 997-4991 / (819) 953-3215
Téléc. : (819) 994-3684
Courriel : COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca
http://www.cosepac.gc.ca

Also available in English under the title COSEWIC Assessment and Update Status Report on the Slender Bush-clover *Lespedeza virginica* in Canada.

Illustration de la couverture :
Lespédèze de Virginie – K. Cedar/Ojibway Nature Centre

©Ministre de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2002
N° de catalogue CW69-14/135-2002F-IN
ISBN 0-662-87121-9

Papier recyclé

COSEPAC
Sommaire de l'évaluation

Sommaire de l'évaluation – Mai 2000

Nom commun
Lespédèze de Virginie

Nom scientifique
Lespedeza virginica

Statut
Espèce en voie de disparition

Justification de la désignation
Une espèce très limitée sur le plan géographique comptant moins de 250 plantes en péril en raison d'une faible grenaison, des changements de succession de l'habitat, de la fluctuation de la taille des sous-populations et de la perte continue de plantes.

Répartition
Ontario

Historique du statut

Espèce désignée en voie de disparition en avril 1986. Réexamen et confirmation du statut en avril 1999 et en mai 2000. L'évaluation de mai 2000 est fondée sur de nouveaux critères quantitatifs, qui ont été appliqués aux données du rapport de situation d'avril 1999.

COSEPAC
Résumé

Lespédèze de Virginie
Lespedeza virginica

Information sur l'espèce

La lespédèze de Virginie (*Lespedeza virginica* (L.) Britt.) est une plante herbacée vivace mesurant habituellement moins de 1 m de hauteur et produisant une ou plusieurs tiges pubescentes dressées se ramifiant parfois près du sommet de la plante. Les feuilles, nombreuses et fortement ascendantes, consistent en trois folioles linéaires à oblongues-étroites, généralement pubescentes. Les fleurs, violettes et ressemblant à des fleurs de pois, sont portées en petits nombres dans de courts racèmes à l'aisselle des feuilles; elles apparaissent entre août et septembre. Les fruits consistent en gousses légèrement pubescentes, de 4 à 7 mm de longueur.

Répartition

La lespédèze de Virginie se rencontre aux États-Unis depuis la Nouvelle-Angleterre et le Kansas jusqu'en Floride et au Texas. Au Canada, on la trouve dans deux endroits de la ville de Windsor, dans le Sud-Ouest de l'Ontario.

Habitat

L'espèce pousse dans les vestiges de prairie à grandes graminées, en sol sableux.

Biologie

L'espèce a besoin de terrains dégagés pour l'établissement de ses semis. Elle semble incapable de se régénérer en présence d'un ombrage dense ou de tolérer des niveaux même modérés de compétition interspécifique.

Taille et tendances des populations

Lorsque l'espèce a été désignée espèce en voie de disparition en 1986, on en connaissait une seule population, comptant quelque 150 sujets. En 1997, deux petites populations existaient, comptant au total moins de 200 sujets.

Facteurs limitatifs et menaces

L'ombrage et la compétition interspécifique résultant de la succession végétale sont des menaces pour l'espèce, tout comme la destruction involontaire des plantes dans les sites actuellement protégés.

Importance de l'espèce

L'espèce n'a aucune caractéristique ni importance spéciale.

Protection actuelle et autres désignations de statut

Bien qu'elle ait été désignée espèce en voie de disparition au Canada en 1986, la lespédèze de Virginie ne bénéficie actuellement d'aucune protection en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario.

Les deux sites de Windsor se trouvent dans des aires protégées, où l'espèce fait l'objet d'un suivi et où son habitat est géré en permanence.

MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) détermine le statut, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés et des populations sauvages canadiennes importantes qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées à toutes les espèces indigènes des groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, lépidoptères, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes fauniques des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (Service canadien de la faune, Agence Parcs Canada, ministère des Pêches et des Océans, et le Partenariat fédéral sur la biosystématique, présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres ne relevant pas de compétence, ainsi que des coprésident(e)s des sous-comités de spécialistes des espèces et des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

DÉFINITIONS

Espèce	Toute espèce, sous-espèce, variété ou population indigène de faune ou de flore sauvage géographiquement définie.
Espèce disparue (D)	Toute espèce qui n'existe plus.
Espèce disparue du Canada (DC)	Toute espèce qui n'est plus présente au Canada à l'état sauvage, mais qui est présente ailleurs.
Espèce en voie de disparition (VD)*	Toute espèce exposée à une disparition ou à une extinction imminente.
Espèce menacée (M)	Toute espèce susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitatifs auxquels elle est exposée ne sont pas renversés.
Espèce préoccupante (P)**	Toute espèce qui est préoccupante à cause de caractéristiques qui la rendent particulièrement sensible aux activités humaines ou à certains phénomènes naturels.
Espèce non en péril (NEP)***	Toute espèce qui, après évaluation, est jugée non en péril.
Données insuffisantes (DI)****	Toute espèce dont le statut ne peut être précisé à cause d'un manque de données scientifiques.

* Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.
** Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.
*** Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».
**** Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le comité avait pour mandat de réunir les espèces sauvages en péril sur une seule liste nationale officielle, selon des critères scientifiques. En 1978, le COSEPAC (alors appelé CSEMDC) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. Les espèces qui se voient attribuer une désignation lors des réunions du comité plénier sont ajoutées à la liste.

Mise à jour
Rapport de situation du COSEPAC

sur la

lespédèze de Virginie
Lespedeza virginica

au Canada

Karen Cedar[1]

1999

[1]Ojibway Nature Centre
Windsor Parks and Recreation
5200, chemin Matchette
Windsor (Ontario)
N9C 4E8

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION SUR L'ESPÈCE 3
Nom et classification 3
Description 3
RÉPARTITION 3
Répartition mondiale 3
Répartition canadienne 3
HABITAT 3
BIOLOGIE 7
TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS 7
Sites actuels (1997) 7
Occurrence non confirmée 8
FACTEURS LIMITATIFS ET MENACES 8
IMPORTANCE DE L'ESPÈCE 9
PROTECTION ACTUELLE ET AUTRES DÉSIGNATIONS DE STATUT 9
RÉSUMÉ DU RAPPORT DE SITUATION 9
REMERCIEMENTS 10
OUVRAGES CONSULTÉS 10
L'AUTEURE 10

Liste des figures

Figure 1. Inflorescences de lespédèze de Virginie. 5
Figure 2. Répartitions mondiale et ontarienne de la lespédèze de Virginie. 6

INFORMATION SUR L'ESPÈCE

Nom et classification

Nom scientifique : *Lespedeza virginica* (L.) Britt.

Nom commun : lespédèze de Virginie

Famille : Fabacées (légumineuses)

Grand groupe végétal : Dicotylédones

Description

La lespédèze de Virginie est une plante herbacée vivace mesurant habituellement moins de 1 m de hauteur et produisant une ou plusieurs tiges pubescentes dressées se ramifiant parfois près du sommet de la plante. Les feuilles, nombreuses et fortement ascendantes, consistent en trois folioles linéaires à oblongues-étroites, généralement pubescentes. Les fleurs, violettes et ressemblant à des fleurs de pois, sont portées en petits nombres dans de courts racèmes, à l'aisselle des feuilles, et apparaissent entre août et septembre (figure 1). Les fruits consistent en gousses légèrement pubescentes, de 4 à 7 mm de longueur.

RÉPARTITION

Répartition mondiale

La lespédèze de Virginie se trouve aux États-Unis, depuis la Nouvelle-Angleterre et le Kansas jusqu'en Floride et au Texas (figure 2).

Répartition canadienne

Au Canada, l'espèce n'a été observée que dans le comté d'Essex, dans le Sud-Ouest de l'Ontario (figure 2). À l'heure actuelle, on connaît deux sites indigènes : le parc Ojibway et le Tallgrass Prairie Heritage Park, tous deux situés dans les limites de la ville de Windsor.

HABITAT

En Ontario, la lespédèze de Virginie pousse dans des vestiges de prairie, dans le comté d'Essex. Toutes les observations récentes ont été faites dans des secteurs affichant de nettes similitudes écologiques. Il s'agit de terrains dégagés secs à mésiques-secs, à substrat sableux, à sol minéral exposé, où la strate herbacée est

dominée par une association spécifique de plantes de prairie à feuilles larges (Pratt, 1986).

La présence apparemment nécessaire d'un sol minéral exposé donne à penser que la lespédèze de Virginie n'est probablement présente que brièvement dans un site donné, à moins qu'une perturbation quelconque ne maintienne les conditions environnementales qui lui conviennent (Pratt, 1986).

Le site du Tallgrass Prairie Heritage Park est peu à peu envahie par des plantes herbacées et ligneuses et ne compte pratiquement plus de sol minéral exposé. La succession végétale constitue une grave menace pour la survie de la lespédèze de Virginie dans la localité. Une perturbation contrôlée, du genre raclage du sol, pourrait assurer la persistance de l'habitat, mais un brûlage dirigé, effectué régulièrement, pourrait suffire à maintenir un habitat convenable pour l'espèce dans le site.

Dans le site du parc Ojibway, la couverture végétale a augmenté de 5 p. 100 depuis sa désignation comme aire protégée en 1992. L'habitat consiste en une clairière sableuse dégagée, avec de vastes secteurs de sol minéral exposé. La population actuelle de lespédèze de Virginie occupe moins de 1 p. 100 de la clairière. Les espèces associées sont le *Lespedeza capitata*, le *Lespedeza intermedia*, le *Lespedeza hirta*, le *Lechea villosa*, le *Lupinus perennis* et le *Scleria pauciflora*. La vaste superficie d'habitat apparemment convenable, alliée au rythme lent de l'envahissement par d'autres espèces, offre à la lespédèze de Virginie une excellente occasion d'étendre sa population dans la clairière.

Figure 1. Inflorescences de lespédèze de Virginie (en haut, K. Cedar; en bas, P. Pratt).

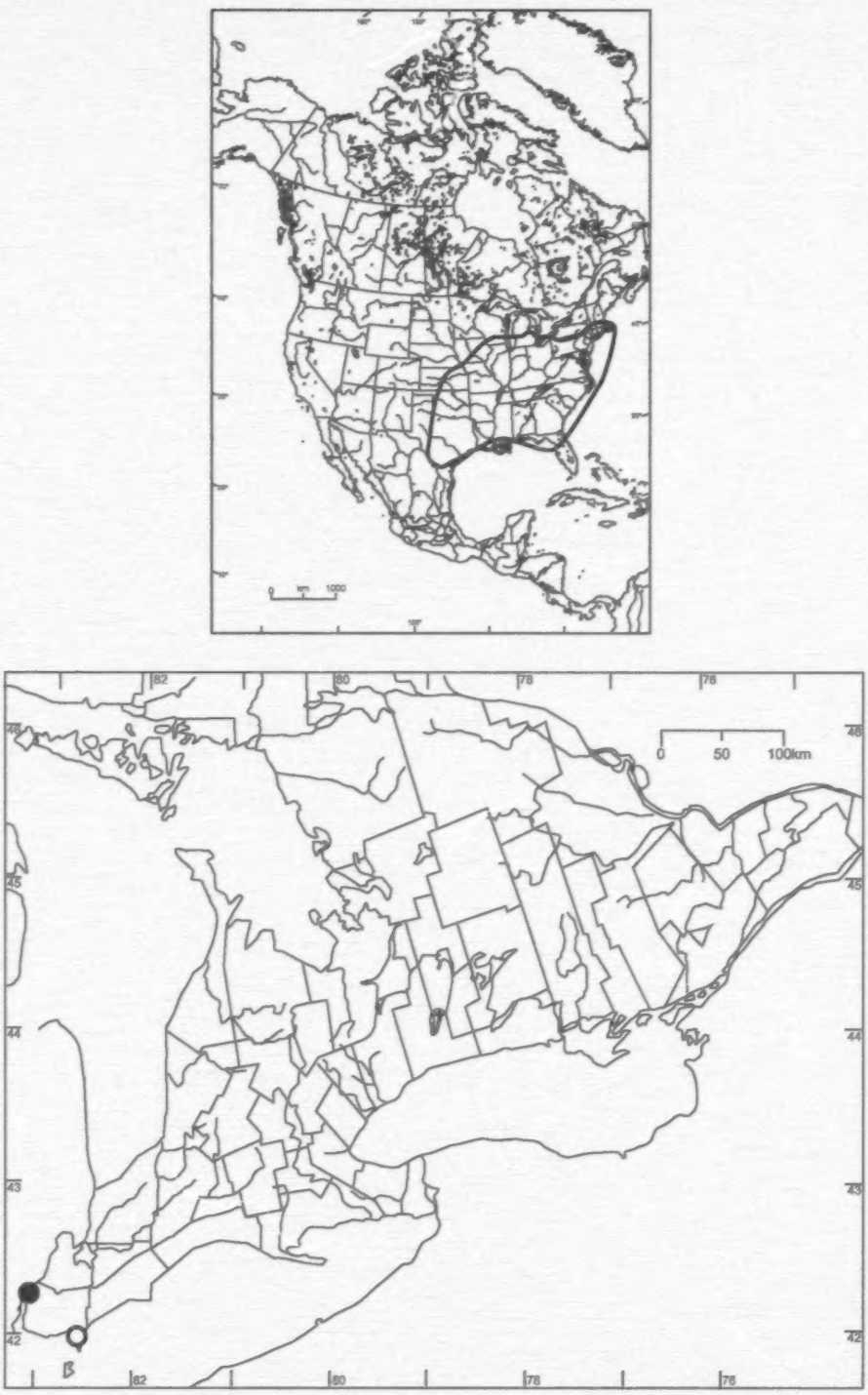

Figure 2. Répartitions mondiale (en haut) et ontarienne (en bas) de la lespédèze de Virginie (tiré de Gillett (1984) dans Argus *et al.*, 1982-1987). Dans la carte de l'Ontario, le cercle foncé représente les deux sites de Windsor et le cercle vide représente la localité historique originale de Learnington.

BIOLOGIE

Depuis 1985, on cultive la lespédèze de Virginie dans les jardins du Ojibway Nature Centre, en guise de précaution contre une disparition catastrophique du site du Tallgrass Prairie Heritage Park. On a réussi sans peine à faire germer dans le sable des graines provenant du parc, mais les sujets florifères matures n'ont produit que quelques centaines de graines, ce qui pourrait limiter leur capacité à coloniser un nouvel habitat.

Dernièrement, le Rural Lambton Stewardship Network a également réussi à faire germer des graines provenant du site du Tallgrass Prairie Heritage Park. L'organisme tentera de propager les semis en grand nombre dans les futurs sites de rétablissement de la prairie à grandes graminées du Sud-Ouest de l'Ontario (Delaney, comm. pers., 1997). [On trouvera d'autre information sur la biologie de l'espèce dans le rapport de situation original rédigé par Pratt (1986).]

L'espèce a besoin de terrains dégagés pour que ses semis s'établissent. Elle semble incapable de se régénérer en présence d'un ombrage dense ou de tolérer des niveaux même modérés de compétition interspécifique.

TAILLE ET TENDANCES DES POPULATIONS

Jusqu'en 1977, on pensait que la lespédèze de Virginie avait disparu du Canada, étant donné que le seul spécimen recensé avait été récolté par John Macoun, le 30 juillet 1892, à Leamington, en Ontario (Pratt, 1986). Cet endroit s'est fortement urbanisé au cours du siècle dernier, et on n'y a jamais retrouvé la population originale. Toutefois, en 1977, Joe Johnson a signalé la présence de la lespédèze de Virginie dans une localité proche du chemin Titcombe, à Windsor, en Ontario. Cette population a par la suite fait l'objet d'un suivi annuel; en 1984, elle comptait quelque 150 sujets (Pratt, 1986).

Le 30 août 1979, Paul Pratt a découvert une population d'environ 50 sujets à proximité du parc Ojibway, dans la ville de Windsor, en Ontario. Toutefois, en 1984, après plusieurs années d'utilisation par les motocyclistes hors route, le site avait perdu sa végétation, et on n'y a plus retrouvé la population de lespédèzes (Pratt, 1986).

En juin 1993, K. Cedar et Paul Pratt ont découvert un sujet au bord d'un sentier dans le Black Oak Heritage Park, mais on n'a pu retrouver ce sujet ni aucun autre à proximité malgré une recherche intensive effectuée en 1997.

Sites actuels (1997)

1) Ville de Windsor, chemin Titcombe, aujourd'hui dans le Tallgrass Prairie Heritage Park
   - 22 sujets, dont 8 fructifères et 14 non fructifères, sur une superficie d'environ 30 m^2 (vérifié le 27 septembre 1997); il s'agit donc d'un déclin continu par rapport à l'effectif

de 150 sujets dénombré en 1984. Il faudra assurer la gestion de cet habitat étant donné qu'il n'y a aucun autre milieu qui convienne à l'espèce à proximité.

2) Ville de Windsor, Ojibway Parkway, aujourd'hui le parc Ojibway
-160 sujets, dont la majorité sont fructifères, sur une superficie d'environ 15 m^2 (population retrouvée le 27 septembre 1997); il existe actuellement une grande quantité de milieux inoccupés qui conviendraient à l'espèce dans cette localité.

Occurrence non confirmée

Un sujet unique poussant au bord d'un sentier de randonnée a été observé le 15 juin 1993 dans le Black Oak Heritage Park (ville de Windsor). La présence de la plante n'a pu être confirmée le 27 septembre 1997, et on présume qu'elle a disparu.

M.J. Oldham (1993) fait état de la présence de la lespédèze de Virginie dans le comté de Lambton, en se fondant sur la mention de l'espèce dans le Pinery Provincial Park, signalée dans le rapport sur les zones sensibles du comté de Lambton (University of Waterloo, 1980). Cette mention n'a cependant pas été confirmée, et aucun autre herborisateur fréquentant le parc n'a signalé la présence de l'espèce. Oldham considère que la mention restera douteuse tant qu'on n'apportera pas de preuves à l'appui (Oldham, comm. pers.,1997).

FACTEURS LIMITATIFS ET MENACES

Un facteur limitatif pour la lespédèze de Virginie est sa dépendance à l'égard des perturbations occasionnelles pour maintenir un milieu peu compétitif et des conditions de plein soleil. La tendance, dans les aires protégées, est plutôt de laisser libre cours à la succession végétale et d'empêcher toute perturbation de la végétation. Avec le temps, les sites actuels finiront ainsi par ne plus convenir à l'espèce, à moins que les plans de gestion ne tiennent compte du problème.

Un autre facteur limitatif pourrait être la production relativement faible de graines, qui diminue la capacité de la lespédèze de Virginie d'envahir rapidement les milieux convenables.

Les perturbations provoquées par les humains constituent par ailleurs toujours une menace immédiate pour l'espèce, mais pas autant qu'en 1985. Les sites du Tallgrass Prairie Heritage Park et du parc Ojibway seraient toutes deux affectées par le dépôt d'ordures ou par l'enlèvement de sol.

L'unique sujet connu du Black Oak Heritage Park a probablement été détruit par les véhicules tous terrains.

Certaines caractéristiques biologiques ont aussi contribué à la désignation originale de l'espèce comme espèce en voie de disparition, soit sa dépendance à

l'égard du sol minéral exposé et son incapacité à se régénérer en présence d'un ombrage dense ou à soutenir des niveaux modérés de compétition interspécifique (Pratt, 1986).

IMPORTANCE DE L'ESPÈCE

L'espèce n'a aucune caractéristique ni importance spéciale.

PROTECTION ACTUELLE ET AUTRES DÉSIGNATIONS DE STATUT

Bien qu'elle ait été désignée espèce en voie de disparition au Canada en 1986, la lespédèze de Virginie n'est toujours pas protégée en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario.

Depuis 1986, diverses mesures ont été adoptées pour favoriser la survie de l'espèce dans la province. On a notamment éliminé la menace posée par le développement résidentiel dans tous les sites actuellement connus.

La Fondation du patrimoine ontarien a fait l'acquisition de l'emplacement de la colonie actuelle du chemin Titcombe en 1990, et le terrain est administré par la ville de Windsor comme partie du Tallgrass Prairie Heritage Park. La protection de ce site a éliminé la menace posée par le développement et réduit l'impact des activités humaines sur l'espèce.

La ville de Windsor a fait l'acquisition du site de l'Ojibway Parkway et l'a incorporée en 1992 au parc Ojibway, une aire protégée. Comme ce site, une vaste sablière, est maintenant protégé, les motocyclettes hors route y sont interdites, et les plantes ont pu recoloniser les sables exposés.

Le brûlage dirigé a été utilisé comme méthode de gestion dans les sites du Tallgrass Prairie Heritage Park et du parc Ojibway pour maintenir le caractère dégagé de chaque habitat. Les bienfaits de la méthode pour le *L. virginica* sont notamment de réduire la compétition des espèces ligneuses et d'accroître la superficie de sol minéral exposé pour l'établissement des semis.

RÉSUMÉ DU RAPPORT DE SITUATION

La lespédèze de Virginie a été désignée espèce en voie de disparition en 1986 parce qu'on en connaissait à l'époque une seule population, d'environ 150 sujets. Une menace très lourde pesait aussi sur l'espèce : le risque de développement résidentiel, car le site se trouvait sur un terrain privé. On observe maintenant la lespédèze de Virginie dans deux sites dans la ville de Windsor. Sa population actuelle (en 1997) compte moins de 200 sujets. L'espèce se trouve aujourd'hui dans des aires protégées,

où elle fait l'objet d'un suivi et où son habitat est géré afin de réduire au minimum la compétition des autres plantes.

REMERCIEMENTS

Pour réaliser les travaux sur le terrain et rédiger le présent rapport, l'auteure a pu profiter des connaissances spécialisées et de l'aide inestimables de Paul Pratt. Kim Delaney a fourni de l'information sur la multiplication de la lespédèze de Virginie par le Rural Lambton Stewardship Network. De leur côté, Michael Oldham et Dorothy Tiedje ont fourni des renseignements sur la mention provenant du comté de Lambton. Le projet a été financé par le Service canadien de la faune d'Environnement Canada.

OUVRAGES CONSULTÉS

Delaney, Kim. 1997. Communication personnelle. Kim Delaney est spécialiste de la prairie à grandes graminées auprès du Rural Lambton Stewardship Network.

Gillett, J.M. 1984. *Lespedeza virginica*, dans Argus, G.W., K.M. Pryer, D.J. White et C.J. Keddy (éd., 1982-1987) Atlas des plantes vasculaires rares de l'Ontario. Parties 1-4. Musée national des sciences naturelles, Ottawa.

Oldham, M.J. 1993. Distribution and Status of the Vascular Plants of Southwestern Ontario. ÉBAUCHE. Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. Aylmer, Ontario. 150 p.

Oldham, M.J. 1997. Communication personnelle. Michael J. Oldham, botaniste au Centre d'information sur le patrimoine naturel, est une autorité en matière de plantes rares en Ontario.

Pratt, P. D.1986. Status Report on Slender Bush Clover, *Lespedeza virginica* (L.) Britt. (Fabaceae), an Endangered Species in Canada. Service des parcs et des loisirs, Windsor Department of Parks and Recreation, Ontario. 26 p.

University of Waterloo, Sensitive Areas Study Team.1980. Lambton County Preliminary Environmental Sensitive Areas Study. Préparé pour le Lambton County Planning Department.

L'AUTEURE

Détentrice d'un B.Sc. en biologie, Karen Cedar travaille au Ojibway Nature Centre du Windsor Parks and Recreation de la ville de Windsor depuis 1991. Elle a été coordonnatrice pour l'*Atlas des arbres de l'Ontario* et a effectué de nombreux relevés de plantes à Windsor et à LaSalle. Elle est coauteure du *Life Science Inventory* de la Spring Garden Unit, dans la zone d'intérêt naturel et scientifique d'Ojibway Prairie Remains.